ANX424 · ANNEXES DÉDIÉES

Le Royaume des cieux et le Royaume de Dieu : étude comparative des expressions de Matthieu et de Luc

Matthieu 13.33 introduit la parabole par les mots : « Le royaume des cieux est semblable à du levain. » Luc 13.20-21 rapporte une formulation…

LECTURE
18 min

RÉFÉRENCES
20

LIVRES CITÉS
4

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Les formulations de Matthieu et de Luc 2
2. L'expression « Royaume des cieux » dans Matthieu 3
3. L'expression « Royaume de Dieu » dans Luc 3
4. Matthieu utilise également l'expression « Royaume de Dieu » 4
5. La comparaison avec les autres Évangiles synoptiques 4
6. Le contexte juif et l'emploi du mot « cieux » 5
7. Les deux expressions désignent-elles deux étapes du Royaume ? 5
8. Conséquences pour l'interprétation de la parabole du levain 6
9. Conclusion de l'annexe 6
Lexique 7

1. Les formulations de Matthieu et de Luc

Matthieu 13.33 introduit la parabole par les mots :

« Le royaume des cieux est semblable à du levain. »

Luc 13.20-21 rapporte une formulation légèrement différente :

« À quoi comparerai-je le royaume de Dieu ? Il est semblable à du levain. »

Les deux évangélistes présentent ensuite la même comparaison fondamentale : une femme introduit du levain dans trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

La différence porte donc principalement sur la désignation du Royaume et sur la construction de la phrase introductive.

Elle ne modifie pas l'action décrite.

Cette observation soulève néanmoins une question importante : les expressions « Royaume des cieux » et « Royaume de Dieu » désignent-elles deux réalités distinctes ou deux manières de parler du même Royaume ?

L'examen des Évangiles permet d'apporter une réponse.

2. L'expression « Royaume des cieux » dans Matthieu

L'expression « Royaume des cieux » constitue une particularité caractéristique de l'Évangile selon Matthieu.

Elle apparaît dès la prédication de Jean-Baptiste.

Matthieu 3.2 rapporte son appel à la repentance, motivé par la proximité du Royaume des cieux.

Jésus reprend ensuite cette proclamation en Matthieu 4.17.

L'expression revient fréquemment dans le Sermon sur la montagne et dans les paraboles.

Elle occupe ainsi une place centrale dans la présentation matthéenne du ministère de Jésus.

Le terme « cieux » ne signifie pas nécessairement que le Royaume serait limité à un lieu céleste.

Dans le langage biblique, les cieux peuvent également désigner Dieu par référence au lieu de sa souveraineté.

Cette manière de parler permet de mettre en évidence l'origine divine du Royaume.

Le Royaume des cieux désigne donc la souveraineté de Dieu qui se manifeste dans l'histoire et dont l'accomplissement définitif demeure attendu.

3. L'expression « Royaume de Dieu » dans Luc

Luc emploie habituellement l'expression « Royaume de Dieu ».

Cette formulation apparaît dès les premiers chapitres consacrés au ministère public de Jésus.

Dans Luc 4.43, Jésus déclare qu'il doit annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu aux autres villes, car c'est pour cela qu'il a été envoyé.

Luc 8.1 présente également Jésus parcourant les villes et les villages pour annoncer cette bonne nouvelle.

L'expression désigne donc le contenu essentiel de sa prédication.

Elle apparaît aussi dans les enseignements sur la repentance, la foi, la richesse, la prière et l'accomplissement futur du dessein divin.

Dans Luc 13.18-21, les paraboles du grain de moutarde et du levain expliquent certaines caractéristiques de ce Royaume.

Le choix de l'expression « Royaume de Dieu » souligne directement que Dieu en est le souverain.

Il ne s'agit pas d'un royaume simplement humain, mais de la manifestation de son autorité.

4. Matthieu utilise également l'expression « Royaume de Dieu »

L'un des éléments les plus importants pour comprendre la relation entre les deux expressions est que Matthieu lui-même utilise parfois « Royaume de Dieu ».

Dans Matthieu 12.28, Jésus déclare que si les démons sont chassés par l'Esprit de Dieu, alors le Royaume de Dieu est venu jusqu'à ses auditeurs.

Matthieu 19.23-24 présente également les deux expressions dans des déclarations successives.

Jésus affirme d'abord qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux.

Il poursuit en parlant de la difficulté pour un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu.

Les deux formulations appartiennent au même enseignement.

Elles concernent la même difficulté spirituelle.

Cette proximité constitue un argument particulièrement solide contre l'idée que Matthieu distinguerait systématiquement deux royaumes.

Matthieu 21.31 et Matthieu 21.43 emploient également l'expression « Royaume de Dieu ».

L'évangéliste connaît donc les deux formulations et les utilise dans des contextes qui ne permettent pas d'établir une séparation absolue entre elles.

5. La comparaison avec les autres Évangiles synoptiques

Les récits parallèles fournissent des éléments supplémentaires.

Dans Matthieu 5.3, Jésus déclare que le Royaume des cieux appartient aux pauvres en esprit.

Luc 6.20 présente une bénédiction correspondante en parlant du Royaume de Dieu.

De même, Matthieu 13.31 utilise l'expression « Royaume des cieux » dans la parabole du grain de moutarde.

Marc 4.30-32 et Luc 13.18-19 emploient « Royaume de Dieu ».

La comparaison du levain présente la même différence entre Matthieu et Luc.

Ces correspondances montrent que les évangélistes peuvent employer les deux expressions pour rapporter des enseignements portant sur une même réalité.

Les différences rédactionnelles ne constituent donc pas une preuve de divergence doctrinale.

Elles correspondent à des habitudes de formulation et à des choix de présentation propres à chaque évangéliste.

6. Le contexte juif et l'emploi du mot « cieux »

L'utilisation du terme « cieux » pour évoquer Dieu s'inscrit dans un environnement linguistique et religieux juif.

Dans certains contextes, le ciel peut servir à désigner indirectement l'autorité divine.

Daniel 4.26 fournit un exemple significatif.

Dans ce passage, il est annoncé à Nebucadnetsar que son royaume lui sera rendu lorsqu'il reconnaîtra que les cieux dominent.

L'expression renvoie manifestement à la souveraineté de Dieu.

Elle ne présente pas les cieux comme une autorité indépendante.

Cette manière de parler permet de comprendre comment l'expression « Royaume des cieux » peut désigner le Royaume de Dieu.

Il faut cependant éviter une explication trop systématique selon laquelle les Juifs auraient toujours refusé de prononcer le nom divin.

Les pratiques linguistiques et religieuses du judaïsme ancien étaient diverses.

L'emploi de « cieux » peut être compris comme une formulation respectueuse et traditionnelle, sans supposer une interdiction générale de toute référence explicite à Dieu.

7. Les deux expressions désignent-elles deux étapes du Royaume ?

Certaines interprétations distinguent le Royaume des cieux et le Royaume de Dieu en leur attribuant des fonctions différentes.

Le premier serait exclusivement terrestre ou politique, tandis que le second serait spirituel et céleste.

D'autres propositions les associent à deux périodes distinctes de l'histoire du salut.

Ces distinctions peuvent s'inscrire dans des systèmes théologiques plus larges.

Cependant, elles ne sont pas imposées par les textes examinés.

Matthieu 19.23-24 constitue une difficulté majeure pour toute séparation rigide.

Dans ce passage, Jésus utilise les deux expressions pour décrire une même réalité : l'entrée dans le Royaume.

Les parallèles entre Matthieu, Marc et Luc conduisent à la même observation.

Il est donc préférable de considérer les deux expressions comme des désignations du même Royaume, tout en reconnaissant les nuances propres à leur formulation.

Le Royaume des cieux souligne particulièrement son origine et son autorité divines.

Le Royaume de Dieu désigne directement celui qui exerce cette souveraineté.

Ces nuances ne nécessitent pas l'existence de deux royaumes distincts.

8. Conséquences pour l'interprétation de la parabole du levain

Cette étude permet de préciser l'interprétation de Matthieu 13.33 et de Luc 13.20-21.

Les deux évangélistes présentent une comparaison portant sur le même Royaume.

La différence entre leurs expressions introductives ne modifie pas la signification fondamentale du levain.

Dans les deux récits, Jésus enseigne que le Royaume possède une efficacité comparable à celle du levain introduit dans une quantité importante de farine.

Il n'est donc pas nécessaire d'attribuer à la parabole de Matthieu une signification différente de celle rapportée par Luc.

Une telle distinction exigerait des indices textuels qui ne sont pas présents.

La concordance de l'image, de la quantité de farine et du résultat final confirme l'unité de l'enseignement.

Les particularités rédactionnelles des deux évangélistes enrichissent la présentation sans créer d'opposition doctrinale.

9. Conclusion de l'annexe

L'examen des expressions « Royaume des cieux » et « Royaume de Dieu » montre qu'elles désignent fondamentalement la même réalité : la souveraineté divine manifestée dans l'œuvre de Jésus-Christ et destinée à connaître son accomplissement définitif.

Matthieu privilégie la première formulation, mais utilise également la seconde.

Luc emploie habituellement « Royaume de Dieu ».

Les passages parallèles démontrent que ces expressions peuvent être utilisées pour rapporter un même enseignement.

Leur différence ne constitue donc ni une contradiction entre les Évangiles ni la preuve de l'existence de deux royaumes séparés.

Dans la parabole du levain, elles introduisent une comparaison identique dont le sens demeure inchangé.

Le Royaume des cieux annoncé par Matthieu et le Royaume de Dieu présenté par Luc désignent la même souveraineté divine, dont la parabole du levain révèle l'efficacité et la portée.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX423 - Les trois mesures de farine : étude historique, linguistique et biblique https://schilo.org/anx423-les-trois-mesures-de-farine-etude-historique-linguistique-et-biblique/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX425 - La parabole du levain dans les manuscrits grecs et les traductions bibliques https://schilo.org/anx425-la-parabole-du-levain-dans-les-manuscrits-grecs-et-les-traductions-bibliques/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx424-le-royaume-des-cieux-et-le-royaume-de-dieu-etude-comparative-des-expressions-de-matthieu-et-de-luc/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.